

## LES GRANDS PRINCIPES DE LA REGLEMENTATION DECHETS

Dans le cadre de la gestion des déchets, plusieurs textes fondamentaux s'appliquent :

- **La partie législative du code de l'environnement**, notamment :
  - Titre IV du Livre V (art. L541-1 à L542-14) transposition de la Loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 modifiée
  - Titre 1er du Livre V (art.L511-1 et suivants) transposition de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976.
- **La partie réglementaire du code de l'environnement via le livre V, titre IV.**

Toutefois, de nombreux autres textes définissent des règles qui leurs sont propres.

### Liste non exhaustive des principaux textes réglementaires relatifs aux déchets

DATE	TEXTE
15-07-75	Loi n°75-633 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux
19-08-77	Décret n°77-974 : informations à fournir sur les déchets générateurs de nuisances
21-11-79	Décret n°79-981 : récupération des huiles usagées
04-01-85	Arrêté : contrôle des circuits d'élimination de déchets générateurs de nuisances
02-02-87	Décret n°87-59 : Mise sur le marché, utilisation et élimination des PCB-PCT
09-09-87	Arrêté : Utilisation des PCB-PCT
28-12-90	Circulaire : étude déchets
13-07-92	Loi n°92-646 modifiant la loi du 15-07-75
18-12-92	Arrêté : Stockage des déchets industriels ultimes et stabilisés
01-02-93	Règlement européen n°259-93 : Transferts transfrontaliers de déchets
13/07/94	Décret n°94-609 : Déchets d'emballages industriels
20/12/94	Directive n°94-62 du Parlement européen et du Conseil : emballages et déchets d'emballages
13/04/95	Circulaire n°95-49 : déchets d'emballages industriels
07/02/96	Décret n°96-97 : amiante
30/04/96	Circulaire n°96-240 : déchets d'installations classées – Epandage en agriculture
10/10/96	Arrêté : incinérateurs de déchets industriels spéciaux
18/11/96	Décret n°96-1008 : plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés

### Liste non exhaustive des principaux textes réglementaires relatifs aux déchets (suite)

18/11/96	Décret n°96-1009 : Plans d'élimination des déchets industriels spéciaux
05/12/96	Arrêté : Transports routiers des marchandises dangereuses
28/01/97	Décision n°97-129 : identification des matériaux d'emballages
30/12/97	Décret n°97-1328 : Mise sur le marché et élimination des piles et accumulateurs
20/07/98	Décret n°98-638 : conception et fabrication d'emballages
30/07/98	Décret n°98-679 : transport par route, négoce et courtage de déchets
12/08/98	Arrêté : déclaration de transport par route de déchets
30/12/98	Loi n°98-1266 : Taxe générale sur les activités polluantes
28/01/99	Arrêtés Ramassage et élimination des huiles usagées
12/05/99	Décret n°99-374 : piles et accumulateurs
18/04/02	Décret n°2002-540 : nomenclature déchets
03/10/02	Circulaire d'application du décret n° 2002-540
19/12/02	Directive européenne relative aux critères et procédures d'admission des déchets dans les décharges
30/12/02	Arrêté du 30 décembre 2002 relatif au stockage des déchets dangereux
26/02/03	Arrêté sur le plan d'élimination des PCB et PCT
30/05/05	Décret relatif au contrôle des circuits de traitement des déchets
20/07/05	Décret relatif aux déchets électroniques et électriques en fin de vie
29/07/05	Nouveau bordereau de suivi des déchets
08/09/05	Ordonnance portant simplification en matière d'ICPE et d'élimination des déchets
20/12/05	Décret relatif à la déclaration annuelle des déchets
12/10/07	Partie réglementaire du code de l'environnement
07/05/07	Arrêté et décret sur les fluides frigorigènes
06/06/07	Règlement sur l'exportation de déchets destinés à être valorisés
19/11/08	Directive donnant de nouveaux objectifs en matière de déchets
24/07/09	Ordonnance relative aux mesures de police et sanctions applicables aux transferts transfrontaliers de déchets

Dans les pages suivantes, vous trouverez une synthèse des principales obligations en matière de déchets.

Ce document est issu du mémento « **entreprises : quelles sont vos responsabilités en matière de déchets** » édité par le CFDE et concerne les DIB, les DIS, les déchets des ICPE, les huiles usagées, les PCB et PCT, les déchets d'emballages industriels et commerciaux, les piles et accumulateurs usagés et les déchets contenant de l'amiante.

Il existe beaucoup d'autres réglementaires propres à un type de déchets.

**LES PRINCIPES ESSENTIELS A RETENIR**

1. Responsabilité du producteur de déchets,
2. Réduire à la source la production de déchets,
3. Limiter ou traiter la fraction polluante,
4. Organiser le transport
5. Valoriser les déchets
6. Recherche du déchet ultime (limitation de l'enfouissement)
7. Assurer la transparence des filières
8. Informer le public
9. tenu d'un registre pour les déchets dangereux
10. remplir une déclaration annuelle pour les producteurs de plus de 10 tonnes de déchets par an

**LES INTERDICTIONS GENERALES**

1. Brûlage à l'air libre des déchets
2. Le mélange des déchets rendant le traitement plus difficile et plus coûteux
3. La dilution pour atténuer le caractère nocif